

30 mars 2010

10.332

Question du groupe libéral-radical**Tourisme neuchâtelois, après les primes... les factures non payées**

Même si la réponse du Chef du département lors de la session de février 2010 nous a laissé quelque peu sur notre faim, nous le remercions d'avoir confirmé qu'à Tourisme neuchâtelois... comme dans certaines banques... certains touchaient salaires, 13^e et bonus.

Nous avons pris acte que de l'avis du Conseil d'Etat, (que nous ne partageons d'ailleurs pas), Tourisme neuchâtelois était libre de faire ce que bon lui semblait avec l'argent que par l'intermédiaire de l'Etat, les citoyens et les citoyennes de ce canton avaient payés, notamment dans le cadre de la loi sur les établissements publics.

Mais, comme nous en avons entendu parler il y a quelques semaines et comme Canal Alpha l'a confirmé, il semble que la même association ne soit pas à jour dans le paiement des montants dus au même Etat au titre du mandat de prestations confié.

Le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer l'exactitude de ce qui précède, nous confirmer qu'il s'agit comme Canal Alpha l'a révélé d'un montant d'environ 750.000 francs et comment il envisage d'en obtenir paiement?

De plus, le Conseil d'Etat partage-t-il l'avis de l'ancien conseiller d'Etat Bernard Soguel, à savoir qu' "on ne polémique pas" pour 750.000 francs et dans la négative quelle mesure envisage-t-il de prendre pour éviter que de pareil et osons le mot dérapages verbaux ne se produisent plus alors que les citoyennes les citoyens et les collectivités publiques de notre canton font face à d'importantes difficultés financières?

Signataires: Ph. Bauer, B. Haeny, P.-A. Steiner, A. Meyrat, Y. Botteron, Ph. Haeberli, C. Gueissaz, P.-A. Wyss, M.-A. Nardin, E. Robert-Grandpierre, O. Haussener, T. Perrin, N. Stauffer, D. Cattin, A. Obrist, Y Strub, T. Michel, L. Schmid, P. Zürcher.